



Des acteurs responsables du développement s'expriment

Le point de vue d'un Président

Le dialogue avec les parties prenantes, clé du succès de l'entreprise ?

Comment déterminez-vous vos priorités environnementales ?

En équipe et par le dialogue ! La démarche consiste, en consultant les différentes parties prenantes, à identifier et évaluer les enjeux, les ressources nécessaires, et à agir en conséquence. Nos priorités sont le changement climatique, la biodiversité, et la sécurité et la santé. Elles fédèrent le maximum de collaborateurs sur tous nos sites.

Croyez-vous possible un accord sectoriel sur le changement climatique, sur lequel vous êtes très actifs ?

Lafarge est moteur du *Cement Sustainability Initiative* (CSI) : une démarche sectorielle menée avec près de vingt cimentiers au sein du WBCSD, dont l'objectif majeur est de construire et partager les outils de la RSE de notre

activité. C'est ainsi que les membres du CSI publient leurs résultats et progrès vérifiés par des auditeurs externes. J'assume actuellement la coprésidence du CSI et j'aurai à cœur d'y intégrer des acteurs chinois. En effet nous travaillons à la définition et à la promotion d'une approche sectorielle ciment qui permette d'engager les acteurs cimentiers des pays émergents dans une dynamique de réduction de leurs émissions spécifiques de CO₂. C'est un enjeu majeur par le simple fait que ces pays émergents représentent 80% de la production mondiale de ciment.

*Entretien avec
M. Bruno LAFONT
Président-directeur
général du groupe
LAFARGE*



Comment Lafarge traite-t-il la thématique sanitaire ?

Nous sommes intransigeants sur la sécurité de nos employés comme sur celle de nos sous-traitants sur tous nos sites, et les études sanitaires sur nos produits existent et sont sans cesse revues et améliorées. Plus largement, le groupe est un acteur de santé publique dans certains pays où il a ouvert des dispensaires accessibles aux employés et à leurs familles notamment sur les sites éloignés des zones urbaines, et a mené de nombreuses actions de prévention et de dépistage, comme sur la malaria et le HIV.

Que pensez-vous du Grenelle de l'environnement, et notamment du rôle des ONG vis-à-vis des entreprises ?

Cette démarche est profitable à tous points de vue : la mobilisation, le dialogue, l'information qui en ressortent, sont autant de moteurs de l'action. On peut en attendre un accroissement de la R&D des entreprises et donc de leur compétitivité : le Grenelle nous donne envie de nous engager davantage, et des idées pour le faire.

La réflexion conjointe avec les ONG n'est pas un exercice nouveau pour Lafarge, puisque le groupe bénéficie depuis de nombreuses années de l'expertise du WWF mais aussi de panels de *stakeholders* au niveau du groupe et dans toutes nos filiales ; ils sont consultés plusieurs fois par an sur notre stratégie. Le dialogue avec les parties prenantes fait partie de notre *business model* : il est d'ailleurs formalisé dans le système de management à tous les niveaux de l'entreprise.

L'éditorial

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2008 ! Qu'elle apporte un plein succès à tous vos projets !

2008 promet d'être encore une année importante pour l'environnement : les négociations pour la réduction des émissions mondiales, la révision du marché européen des quotas, la présidence française de l'Union Européenne vont être autant d'occasions de nouvelles avancées.

Bruno Lafont, ci-contre, fait apparaître le rôle essentiel de l'industrie non seulement dans les impacts sur l'environnement, mais dans leur remédiation, comme par l'efficacité énergétique des bâtiments ou la restauration de la biodiversité.

En accompagnement des débats sur la contribution climat-énergie, la *Question Ouverte* pose quant à elle la question des différentes formes de signal prix à même de maîtriser les émissions diffuses de gaz à effet de serre.

Bonne réflexion, bonne année !

Claire Tutenuit, Délégué Général

Quelles sont vos principales directions de travail sur l'efficacité énergétique du bâtiment ?

L'efficacité énergétique n'est possible que si l'équation économique qui la supporte est résolue, ce qui n'est pas encore le cas. Laissons encore un peu de temps à l'innovation, sans la brider par des réglementations trop hâtives.

Les travaux de réduction de l'empreinte écologique de nos matériaux portent sur le produit mais aussi sur la façon dont il est transporté, utilisé, etc. En parallèle, Lafarge copréside le groupe *Energy Efficiency Building* au sein du WBCSD ; son premier rapport reconnaît le bâtiment comme un émetteur majeur de GES, et dresse les axes de réduction les plus efficaces économiquement.

On connaît justement l'engagement de votre groupe sur la préservation de la biodiversité. Quelles sont les avancées sur ce thème ?

La biodiversité est une question globale, mais les solutions sont locales et réclament une expertise approfondie, c'est un travail de professionnels. Notre engagement est de rendre chaque site en fin d'exploitation aussi riche en biodiversité qu'au départ. Toutes nos carrières font donc l'objet d'un plan de réhabilitation, ce qui est parfois un défi et une nouveauté dans certains pays. Le WWF nous apporte depuis longtemps son expertise sur cet enjeu, que nous abordons de façon très rigoureuse.

Quel signal prix pour la maîtrise des émissions diffuses ?

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de prendre de nouvelles mesures pour maîtriser les émissions diffuses, notamment par une « contribution climat-énergie », signal prix dont le mécanisme précis reste à identifier. Cette annonce a pour effet de relancer les débats sur la meilleure façon de mettre en place un tel signal.

En essayant d'abord de formuler une esquisse de « cahier des charges » pour un signal prix efficace et acceptable, on pourrait par exemple suggérer les fonctions et conditions suivantes :

- permettre d'atteindre les objectifs de l'Union Européenne, c'est-à-dire une réduction de 20% à 30% des émissions de GES en 2020 et une division par 4 en 2050,
- être socialement acceptable, c'est-à-dire ne pas accentuer les inégalités sociales,
- ne pas créer de situation de rente,
- être d'extension européenne pour éviter les distorsions de concurrence au sein même de l'Union européenne,
- être compatible avec l'ETS actuel, au moins à court et moyen terme ; les émissions devraient toutes être concernées, et aucune ne devrait être soumise à une « double peine »,
- donner une visibilité à moyen ou long terme aux acteurs économiques, pour guider leurs choix d'investissements,
- préserver le niveau global des prélèvements publics sur l'économie, donc redistribuer tout prélèvement nouveau selon des critères à définir,
- préserver la compétitivité entre les entreprises

- européennes et celles des pays non Annexe,
- traiter de la même façon les six GES, en fonction de leur pouvoir de réchauffement et de la fiabilité de leur mesure ; les produits ou les énergies devraient être traités équitablement à effet climat équivalent,
- pouvoir être étendu à d'autres pays, ou être mis en communication avec d'autres dispositifs,
- être simple pour les particuliers et aisé à mettre en œuvre,
- ...

Pour remplir ce rôle, de nombreux travaux⁽¹⁾ ont déjà porté sur une taxe carbone, mécanisme de référence à l'étude en France aujourd'hui ; mais dans le long terme est-ce bien la meilleure méthode, la plus efficace ? Les taxes restent aujourd'hui des outils nationaux difficilement harmonisables au niveau européen en raison de l'état actuel des institutions, et le cas britannique a démontré que son augmentation régulière était difficile.

C'est pourquoi il pourrait être utile d'étudier aussi d'autres alternatives ou compléments tels qu'un **marché de permis d'émission** qui fixe pour plusieurs années une quantité d'émissions et permet un ajustement des émissions par les prix.

En concurrence pure et parfaite, il y a correspondance entre une taxe et un marché de quotas. Le prix d'équilibre sur le marché est égal à la taxe optimale, la quantité optimale totale attribuée correspond au montant total de réduction d'émissions dans le système de la taxe.

La différence entre les deux systèmes résulte donc surtout de leur efficacité pour la régulation des émissions et de leur acceptabilité politique.

Sur ces deux points, un marché de permis présente certains avantages par rapport à une taxe, ce qui explique que plusieurs équipes y travaillent dans le monde, notamment anglo-saxon.

Deux types de marché sont actuellement étudiés :

- un mécanisme de **carte carbone individuelle** est proposé et étudié par des chercheurs britanniques⁽²⁾, avec un marché de permis au niveau des particuliers et de tous les acteurs économiques. Ceci repose sur un calcul du contenu en carbone de tous les produits et services, chaque achat débitant une certaine quantité de carbone de la carte.
- aux Etats-Unis, les discussions au Congrès sur un programme de « *cap and trade* » progressent, avec des **quotas à la source**⁽³⁾ **échangeables**, qui seraient appliqués à la production ou l'importation de toutes les énergies fossiles, voire à la distribution de ces énergies pour l'ensemble des secteurs diffus, à quelques exceptions près comme l'agriculture.

Aucune de ces méthodes ne répond parfaitement au cahier des charges ébauché ci-dessus. Faut-il pour autant renoncer à travailler sur des alternatives à une improbable taxe européenne ? Le cahier des charges ci-dessus est-il d'ailleurs suffisant ? La question du signal prix est ouverte.

Claire Tutenuit

(1) Voir par exemple le rapport de la Commission sur la fiscalité environnementale (Rapport Landau) ou le rapport Perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2030-2050 de la Commission Energie (Rapport Syrota)

(2) voir par exemple Catherine Bottrill, de l'Environmental Change Institute d'Oxford *Understanding Domestic Tradable Quotas (DTQs) and Personal Carbon Allowances (PCAs)*

(3) voir le livre blanc de la Commission sur l'énergie et le commerce du Congrès sur http://energycommerce.house.gov/Climate_Change/White_Paper.100307.pdf

EpE et l'actualité environnementale

Changement Climatique

• Conférence Bali :

EpE a présenté à la conférence internationale de la CCNUCC à Bali les premiers résultats de l'étude « Scénarios 2050 sous contrainte carbone » de la Fondri.

• Compensation des émissions :

EpE a participé à la journée annuelle du Citepa, le 22 novembre, consacrée cette année à la compensation des émissions des particuliers et des entreprises. Cette journée a permis de présenter différentes initiatives, et de répondre à des questions de fond et de méthode sur cette pratique.

• Protocole Déchets :

EpE a présenté, le 13 novembre à la FNADE et le 29 novembre lors d'un Forum à Pollutec, le protocole de mesure des émissions de GES des installations de traitement de déchets. Il est disponible sur le site EpE et utilisable par les entreprises et les collectivités locales.

• Consultation citoyenne sur le CSC :

EpE organise la Consultation citoyenne sur le Captage et Stockage du CO₂, dont la table ronde finale et publique de restitution et discussion des recommandations des citoyens se tiendra le vendredi 25 janvier à 15h au Grand Amphithéâtre du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Charte de l'expertise

EpE a été invitée à présenter la Charte de l'Expertise Privée lors de plusieurs forums, notamment celui organisé par l'Afsset et Sciences-Po le 8 novembre.

Prix Etudiant

EpE et le quotidien Métro ont lancé le Prix Etudiant 2008, dont le sujet est « **Bien vivre en France en 2020 avec 4 tonnes de CO₂/an** ». Areva, Michelin

et BNP-Paribas en sont les sponsors et remettront 5 000, 3 000 et 2 000 € aux trois lauréats en juin prochain.

Du côté des membres

EpE a le plaisir d'accueillir Poweo et Schneider Electric parmi ses membres.

Du côté du WBCSD

- Le WBCSD a organisé pour la première fois un *Business Day* à Bali avec l'association IETA, confirmant ainsi l'implication de nombreuses entreprises sur les questions de climat.
- Le WBCSD publie « *Markets for Ecosystem Services – New Challenges and Opportunities for Business and the Environment* », dans lequel il explore les outils de marché de la protection de la biodiversité.